



FORMATION EN PRÉSENTIEL

## REMISE A NIVEAU SSIAP1

Dernière mise à jour le 14/04/2023.

### OBJECTIF

Mettre à jour et revalider ses connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement incendie
- Connaître les évolutions de la réglementation en matière de prévention
- Connaître l'évolution de la réglementation en matière des moyens de secours
- Connaître la conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Connaître le fonctionnement d'un poste de sécurité, sait appeler accueillir et guide les secours publics
- Savoir conduire une ronde de sécurité et surveillance des travaux



Tarif	450 € HT par participant
Réf.	RANSSIAP1
Contact	0558573102 formation@action-securite.com www.action-securite.com

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation est destinée à la fonction d'agent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public (E.R.P) et des immeubles de grande hauteur (I.G.H), titulaires du diplôme de SSIAP 1 depuis plus de 3 ans, n'ayant pas procédé à son recyclage et titulaires d'un diplôme de Secourisme en cours de validité du Travail

### PRÉ-REQUIS

- Etre titulaire du SST en cours de validité ou AFPS ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans.
- Etre titulaire du diplôme SSIAP 1 mais ayant la date de recyclage dépassée

### MODALITÉS D'ACCÈS

Pour l'inscription il sera demandé : - l'attestation du dernier recyclage ou remise à niveau SSIAP1 (le cas échéant) - Diplôme SSIAP 1 - Secourisme à jour (moins de 24 mois) - Pièce d'identité  
Inscription dans un délai de 15 jours minimum pour organisation en amont, le planning des sessions est consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/calendrier-des-formationen>

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical permettant l'accès à cette formation et d'un entretien préalable afin de prévoir une organisation et un environnement adaptés. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche et au besoin vous orienter vers les partenaires spécialisés.

### MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

ACTION SECURITE INCENDIE - N° SIRET 79921308700031 - Agrément SSIAP 0003 - Habilitation INRS SST : 1508447/2022 /sST-01/O/01 - Certifié QUALIOP1 pour les actions de formations - RCS Dax - Code APE 80.10Z - 720 Chemin de Napoléon 40990 ANGOUME France - Tél. : 0558573102 - formation@action-securite.com - www.action-securite.com

### MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignements théoriques en salle équipée, étude de cas,



Cours théoriques avec méthodes directives et participatives, cas pratiques et mises en situation

scénarios. Mises en situation d'intervention, QCM d'entraînement. Un support de formation sera remis en fin de formation aux stagiaires. Enseignements théoriques en salle équipée. Matériel conforme à l'annexe XI de l'arrêté SSIAP Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret) et consultable via <https://www.action-securite.com/incendie/le-centre/>

## TAUX D'OBTENTION

100% du 1/07/2021 au 30/06/2022

## SUITES DE PARCOURS

Possibilité de passer le SSIAP 2 et devenir chef d'équipe du service incendie



Niveau

**Autres formations  
professionnelles continues**



Modalité

**Présentiel**



Effectif par session

**4 mini > 15 maxi**



Durée

**21 heures / 3 jour(s)**



## PROGRAMME

### 1 - Fondamentaux de sécurité incendie 3h

- Rappels sur les fondamentaux de sécurité
- Évacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours

### 2 - Prévention 5h

- Évolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité au public

### 3- Moyens de secours 3h

- Évolution de la réglementation en matière des moyens de secours
- Agents extincteurs
- SSI
- Moyens d'extinction

### 4- Mises en situation d'intervention 6h

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Fumée, incendie
- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Levée de doute
- Utilisation des moyens de communication mobiles

### 5- Exploitation du PC sécurité 2h

- Différents matériels du poste de sécurité
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

### 6- Rondes de sécurité et surveillance des travaux 2h

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communications mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux

**validation de la formation : La présence à l'ensemble des séquences programmées à la remise à niveau**

**Besoin de la formation SST nécessaire pour l'un des pré requis ?**

**Pensez à vous inscrire sur les différentes thématiques proposées par Action Sécurité Incendie**

**Nous recommandons à nos stagiaires de suivre la formation habilitation électrique, pour être en conformité avec les obligations de votre futur employeur.**



Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

## LES PLUS

Formateur expert en incendie

### INTERVENANT(S)

Formateur expert dans le milieu de la sécurité incendie

### ÉVALUATION

A partir d'exercices qui devront être réalisés en équipe constituée, chaque stagiaire sera évalué par analyse au comportement sur la manipulation des extincteurs, sur sa mise en œuvre du RIA et sur le déroulement de la bonne évacuation d'une victime d'un local enfumé, Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences, Evaluation au fur et à mesure de la progression, Exercice pratique: ronde avec anomalies et sinistre. Un compte rendu est réalisé sur une main courante 15mn/stagiaire, QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme

### ATTRIBUTION FINALE

REMISE A NIVEAU SSIAP1

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de RECYCLAGE SSIAP1